

Chapitre I : Introduction à l'évaluation et à la maîtrise des risques

I.1. Introduction :

Dans le monde du travail de nos sociétés modernes la mise en oeuvre d'une politique « hygiène, sécurité et environnement (HSE) » est devenue indispensable tant les enjeux sont multiples. L'intérêt HSE s'est fortement accru au sein des entreprises. Il y a d'abord l'application plus stricte de la réglementation (code du travail). La préservation de l'intégrité physique des salariés, de leur sécurité et de la protection de l'environnement relève de la responsabilité du chef d'entreprise. Les entreprises reconnaissent l'importance d'une politique HSE car son efficacité permet de réduire les risques d'accidents et les nuisances de l'environnement (la population, l'eau, le sol, la faune et la flore). En outre elle procure d'avantages :

- économiques en minimisant les coûts liés aux AT/MP et les arrêts de travail ;
- sociaux comme l'amélioration du dialogue social, de la communication interne, de l'image de l'entreprise et sa pérennité;
- travailler dans de bonnes conditions et dans un environnement sain.

Ainsi, la politique HSE, intégrée à l'ensemble des activités et ce, depuis la conception, permet d'éviter les accidents ou situations catastrophiques, d'être socialement responsable et économiquement compétitive.

I.2. Définition hygiène, sécurité et environnement :

I.2.1. Hygiène :

L'hygiène est l'ensemble des principes et des pratiques tendant à préserver et à améliorer la santé.

❖ Précautions d'hygiène :

Plusieurs mesures préventives peuvent être mises en évidence dans une entreprise à savoir :

- ☒ Exécution des contrats liés au nettoyage.
- ☒ Interdiction de prendre des repas dans des locaux de service.
- ☒ Exigence d'une tenue professionnelle.
- ☒ Aération des locaux de service.

I.2.2. Sécurité :

La sécurité est l'absence des risques et des dangers dans une situation bien définie.

Type, de la sécurité :

Sécurité militaire, sécurité alimentaire (garantir la nourriture en quantité et en qualité), sécurité civile (protéger la population civile), sécurité économique (assurer une économie sur), sécurité au travail et sécurité industrielle.

I.2.3. Environnement :

L'environnement est l'ensemble des conditions naturelles et culturelles qui peuvent agir sur les organismes vivants et les activités humaines.

I.3. Qu'est-ce que le danger?

Le danger est le dommage que quelque chose peut causer. Le dommage peut être corporel, matériel, environnemental ou porter atteinte à la santé. Le danger est une caractéristique intrinsèque ou inséparable. Le SIMDUT traite de matières dangereuses, de matières qui peuvent causer des dommages.

Voici les catégories de danger du SIMDUT (et les possibles dommages qu'ils peuvent causer)

Gaz comprimés (contenants qui explosent) ;

- ☒ Matières inflammables (incendie) ;
- ☒ Matières comburantes (alimentent les incendies) ;
- ☒ Matières qui causent des effets toxiques graves immédiats (p. ex., la mort) ;
- ☒ Matières qui causent d'autres effets toxiques (p. ex., l'irritation, la sensibilisation des voies respiratoires ou le cancer) ;
- ☒ Matières corrosives (destruction de la peau ou des métaux) ;
- ☒ Matières dangereusement réactives (p. ex., déclenchement d'une explosion).

I.4. Qu'est-ce que le risque?

Le risque est la possibilité qu'une matière dangereuse cause des dommages aux personnes, aux biens ou à l'environnement.

Un **risque** est la probabilité qu'une personne subisse un préjudice ou des effets nocifs pour sa santé en cas d'exposition à un **danger**. Cette notion peut également s'appliquer à des situations où il y a perte de biens ou d'équipement ou à des effets nocifs pour l'environnement.

Deux facteurs augmentent ou réduisent le risque :

1. La gravité du **danger** : Exemple une matière peut causer le cancer de la peau alors qu'une autre irrite la peau. Le cancer est beaucoup plus grave que l'irritation.

2. L'**exposition** à ce danger : L'exposition est le degré de danger auquel sont soumis les personnes ou les objets. L'exposition varie selon des facteurs tels que la longueur ou la durée de l'exposition (longue ou courte), le niveau d'exposition (forte ou faible concentration) et les voies d'exposition (cutanée, inhalation ou ingestion).

Il est généralement admis que :

Risque = danger et exposition

Ce qui est une façon simple de dire que le degré de risque dépend à la fois de la nature du danger et de la nature de l'exposition. Une matière peu dangereuse peut présenter un risque élevé si l'exposition est importante. Une matière très dangereuse peut être de moindre risque si l'exposition est de faible intensité.

Le risque industriel est considéré comme la probabilité qu'un événement accidentel se produise sur un site industriel et entraîne des conséquences immédiates graves pour le personnel, la population avoisinante, les biens et l'environnement.